Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rapport sur les affaires extérieures du Canton de Vaud Les collaborations s'intensifient

La politique extérieure du Canton de Vaud durant l'année écoulée (01.09.99 - 31.08.00) est parvenue à développer singulièrement les coopérations intercantonales et régionales tant en Suisse qu'à l'échelle transfrontalière. Plusieurs projets englobant, entre autres l'essor économique, la recherche, la formation et l'emploi, ont abouti ou démarré.

D'autres sont à l'étude et devraient être lancés au cours des prochains mois. Enfin, une percée est intervenue au sein de la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) qui met en ?uvre un contrôle démocratique des parlements. Ceci fait l'objet d'un rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil.

Au printemps 2000, le principal événement a été l'acceptation par le peuple des Accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne. Cette ratification implique pour le Canton plusieurs adaptations législatives dans les domaines tels que la libre circulation des personnes, avec notamment l'abandon des permis de travailleurs saisonniers et frontaliers pour les citoyens européens, et le commerce avec des facilités en matière d'exportations de certains produits agricoles et industriels.

L'autre événement marquant est l'adhésion du Canton de Vaud, en tant que membre à part entière de l'Espace Mittelland. Cette adhésion résulte des expériences acquises par le Conseil d'Etat vaudois ces dernières années en tant qu'observateur au sein du Mittelland.

La collaboration Vaud-Genève, un des axes majeurs de la coopération intercantonale, s'est affirmée par l'adoption d'un plan d'action prioritaire concrétisé, entre autres, par la création d'un fonds au bénéfice des professionnels du spectacle - destiné à pallier les insuffisances de la loi fédérale sur le chômage qui ne prend pas en compte la

situation particulière des comédiens, danseurs, régisseurs, etc. - travaillant de façon intermittente.

L'année passée en revue a vu la consolidation du projet multilatéral UNIL-EPFL-UNIGE, dit triangulaire, " Sciences, Vie, Société " dont les retombées constitueront des acquis importants dans les connaissances fondamentales sur le vivant et en matière de développement d'applications dans le domaine bio-médical (par ex. découverte de nouvelles thérapies pour des maladies aujourd'hui incurables).

Ces quelques exemples illustrent des actions entreprises dans les domaines prioritaires en en matière de politique extérieure, mais ne sont pas exhaustifs. Le Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les affaires extérieures consolide les politiques et les projets sectoriels qui sont mis en ?uvre par les départements concernés. Il est à disposition, sur simple demande, au Service des affaires extérieures, rue de la Barre 2, 1014 Lausanne, tél. 021/316 44 11.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 janvier 2001

Jean-Pierre Hocké, chef du Service des affaires extérieures, 021 / 316 44.11 ou 079 310.84.27

cfp rapport aff. ext.17.1.01